

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 AVRIL 2024

BILAN ANNUEL DES CESSIONS ET ACQUISITIONS
IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE
POUR L'ANNEE 2023

RAPPORT

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le bilan des cessions et acquisitions immobilières réalisées par la ville pour l'année 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 Avril à vingt heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANTONY, dûment convoqué le 29 Mars 2024 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. SENANT.

Le nombre des membres composant le conseil est de 49, dont 49 sont en exercice et 38 présents à cette séance.

PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, Mme VERET, M. LEGRAND, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, Mme LEON, M. REYNIER, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, Mme FAURET, M. PEGORIER, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. PASSERON, Mme RAFIK, Mme EL MEZOUED, M. BENSABAT, Mme HUARD, Mme REMY-LARGEAU, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, Mme SALL, M. COURDESSES, Mme GODEFROY, M. EDOUARD, M. CHARRIEAU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseillers excusés ayant donné pouvoir :

M. HUBERT	à M. AIT-OUARAZ	Mme SCHLIENGER	à M. SENANT
Mme LEMMET	à M. VOULDOUKIS	M. KALONJI	à Mme BERTHIER
Mme ENAME	à M. PASSERON	M. FOYER	à Mme EL MEZOUED
Mme GALLI	à Mme PHAM-PINGAL	M. PARISIS	à Mme REMY-LARGEAU
M. HOBEIKA	à M. CHARRIEAU	M. DECROP	à Mme GODEFROY
Mme SIMON	à M. COURDESSES		

M. COURDESSES est désigné comme secrétaire.

La présente délibération a été adoptée par :

44 voix POUR
05 voix CONTRE
voix ABSTENTION
N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE

OBJET : BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2023

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2241-1,

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE UNIQUE – Approuve le bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières réalisées par la Ville pour l'année 2023, annexé à la présente délibération.

Suivent les signatures

.....



Pour extrait conforme
Le Maire

[Handwritten signature]

**BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES REALISEES
PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2023**

ACQUISITIONS :

- Acquisition à Monsieur ELLENA d'une parcelle d'espaces verts de 59 m², sise 156 rue des Rabats à Antony, parcelle CG n°188, au prix de 15 500 €, acte en date du 3 janvier 2023.
- Acquisition à Monsieur JEUDY et Madame SIMOES pour régularisation d'alignement d'une parcelle de voirie de 33 m², sise 16 rue Emile Glay à Antony, parcelle V n°209, au prix de 2 000 €, acte en date du 3 janvier 2023.
- Acquisition à la SCI MARIGNAN pour régularisation, de deux parcelles de voirie de 4 m² chacune, sises rue des Rabats à Antony, parcelles CJ n°289 et CJ n°303, au prix de 480 €, acte en date du 15 mars 2023.
- Acquisition à la RATP Habitat Accession pour régularisation, du volume n°2 d'une parcelle de voirie de 8 478 m² et d'une parcelle d'espaces verts de 50 m², sises rue des Alouettes et 175 bis rue des Rabats à Antony, parcelles CM n°314 et CM n°308, au prix de 1 €, acte en date du 13 avril 2023.
- Acquisition à l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France d'un ensemble immobilier de commerces, de bureaux, d'entrepôts et d'un terrain nu sis 5 avenue Maurice Ravel, parcelles CM n°190 et CM n°214, au prix de 4 894 550,94€, acte en date du 1^{er} septembre 2023.
- Acquisition à Monsieur VASARHELYI d'un pavillon sur un terrain sis 5 boulevard Pierre Brossolette, parcelle Q n°20, d'une superficie de 284 m², au prix de 670 500 €, acte en date du 3 octobre 2023.
- Acquisition à Monsieur et Madame HARROCH d'une parcelle de terrain nu sise 1 rue Einstein, parcelle BL n°138, d'une superficie de 1 m², au prix de 60€, acte en date du 13 octobre 2023.
- Acquisition à Messieurs CALEY et Madame DETRUIT, pour régularisation d'alignement de deux parcelles de voirie de 7 m² et 5 m², sises 72 rue du Colonel Fabien à Antony, parcelles AQ n°284 et AQ n°286, au prix de 720 €, acte en date du 29 novembre 2023.
- Acquisition à l'indivision NARDELLI, d'un pavillon de 163 m², sis 11 cité Duval à Antony, parcelle AZ n°124, au prix de 265 000€, acte en date du 29 novembre 2023.
- Acquisition à la SCI FOGERTY d'un ensemble immobilier de bureaux et d'entrepôts sur un terrain sis 5 rue Luigi Galvani, parcelle CP n°227, d'une superficie de 2 310 m², au prix de 1 152 000€, auquel s'ajoute une commission d'agence de 48 000€, acte en date du 21 décembre 2023.

*Vu pour être annexé
à la délibération du
Conseil Municipal en date du*

CESSIONS :

Néant

04 AVR. 2024



Le Maire,

[Signature]